

# Conseil national de la démocratie/Troisième assemblée plénière

## Plusieurs recommandations adoptées

J.K.M

Libreville/Gabon

*Plus tôt que prévu, les conseillers membres ont mis un terme à leur conclave en adoptant certaines recommandations.*

**INITIALEMENT** prévue pour le 24 de ce mois, la fin des travaux de la troisième assemblée plénière ordinaire du Conseil national de la démocratie (CND) a finalement eu lieu hier, au siège de cette institution sis au boulevard Triomphal. Dans l'anonymat. Dans le rapport final transmis à notre desk, il est fait état de ce que les conseillers membres ont adopté un ensemble de recommandations tendant à l'amélioration du fonctionnement du CND et au règlement des conflits au sein de certains partis politiques.



Photo : Adjal

Comme à l'ouverture, le président du CND, Me Séraphin Ndaot Rembogo (micro), a présidé la fin des travaux de la 3e assemblée plénière ordinaire.

S'agissant du premier point, les participants ont approuvé à l'unanimité le principe de la permanence des commissions, sans toutefois évaluer son incidence sur les finances de l'institution. De même, ils ont jugé utile de porter la durée du mandat des membres du bureau du CND à 4 ans, dans le cadre de l'harmonisation de leurs mandats

avec celui des autres institutions. Sur le deuxième point, les sanctions arbitraires ont été prononcées par la plénière. C'est ainsi que l'Alliance démocratique et républicaine (Adere), l'Union nationale des forgerons (Unaf) ont été suspendues de prendre part aux travaux du CND



Photo : Bandoma

Quelques conseillers membres, lors d'une précédente cérémonie de clôture.

jusqu'à la notification à cette institution des décisions de leurs congrès électifs. Étant entendu que, tous ces partis politiques ont trois mois pour régulariser leur situation. Dans le même ordre d'idées, la suspension de l'Union pour le progrès national (UPN) a été renouvelée et, dans le cas de l'Union

pour le développement et la liberté (UDL), la plénière a dit s'en tenir à la décision de justice désignant M. Emane Ayoume comme président de cette formation politique. Sur un tout autre point, les conseillers membres se sont vu remettre la synthèse du rapport d'évaluation de l'observation de la

dernière Présidentielle par le CND. Ils devraient l'examiner lors d'une prochaine session plénière ou assemblée générale. Dans son propos de clôture, le président du CND, Me Séraphin Ndaot Rembogo, s'est réjoui de la pertinence des recommandations. D'autant que, selon lui, elles sont "résolument et constamment orientées vers la satisfaction des besoins et attentes des populations et contribueront efficacement à lutter contre les crises multifformes et multisectorielles récurrentes que connaît notre pays". Et de poursuivre : "La pertinence de vos conclusions confirment la nécessité et l'urgence de mettre en place les mécanismes qui permettront d'asseoir le processus de régulation de notre système démocratique, telle que souhaitée par le gouvernement et attendue par les populations".